

CHARTRE ACHATS RESPONSABLES



CULTIVONS LES RÉUSSITES

CFA/MFR DE MOISSAC

Préambule

Le développement durable et la responsabilité sociétale sont des engagements majeurs pour la MFR de Moissac. Soucieux de gérer l'impact de notre activité sur notre territoire, nos apprenants, nos collaborateurs, mais aussi les éco-systèmes, nous avons souhaité nous labelliser LUCIE RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations).

Les engagements de ce label nous encouragent à développer une démarche sur des thématiques telles que la qualité de vie au travail, l'éthique dans les relations, la préservation de l'environnement, l'accompagnement des personnes ou encore le développement local.

Dans le cadre de son activité, la MFR de Moissac est amenée à réaliser des achats pour la restauration scolaire, l'entretien des locaux, la pédagogie. Cette charte « Achats Responsables » démontre notre volonté d'intégrer dans notre fonctionnement les enjeux sociaux, environnementaux et économiques de notre territoire. A ces fins, une grille critériée de comparaison des fournisseurs permet une sélection juste au regard des enjeux RSO et du cahier des charges de la MFR de Moissac.

Une procédure de gestion des achats liée à notre démarche qualité vient compléter cette charte « Achats Responsables ».

Engagement de la MFR de Moissac envers ses fournisseurs et sous-traitants

Impact territorial

Consulter les producteurs locaux pour les achats de tous les domaines.

Privilégier les fournisseurs locaux dès que cela est possible.

Dépendance économique

Nous encourageons nos fournisseurs à diversifier leur clientèle afin de ne pas créer une dépendance économique avec la MFR de Moissac.

Au sein de notre réseau MFR, nous partageons les contacts fournisseurs pour leur éviter la dépendance économique.

Conflits d'intérêts

Comparer systématiquement au moins 2 fournisseurs pour un produit.

Utilisation de la grille critériée pour toutes les sélections de fournisseurs.

Révision annuelle des fournisseurs pour éviter l'installation de conflits d'intérêts.

Transparence et impartialité

Le cahier des charges est transmis à chaque consultation à l'ensemble des candidats.

Les résultats de la consultation sont transmis à chaque candidat.

Ethique

Nous refusons toute gratification en nature ou en valeur de la part de nos fournisseurs. Si toutefois, une gratification symbolique est perçue, elle ne doit pas être à destination d'un usage personnel mais devra être partagée avec l'ensemble du service concerné.

Santé

Refuser l'achat de produits qui pourraient présenter un risque concernant la santé des apprenants, des collaborateurs ou des parties prenantes.

Engagement attendus des fournisseurs et sous-traitants

Conflits d'intérêt

Indiquer, en amont de la relation commerciale, tout lien de parenté avec un apprenant, un membre de l'équipe ou un membre du conseil d'administration.

Environnement

Maitriser ou minimiser les impacts de leurs activités et produits sur l'environnement, sur l'ensemble du cycle de vie, notamment en termes de consommation, d'émissions de gaz à effet de serre, de pollution et de production de déchets.

Droits de l'homme et droit du travail

Respecter la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et les Conventions de l'Organisation Internationale du Travail, notamment concernant :

- l'interdiction du recours au travail forcé ou obligatoire, aux mauvais traitements,
- l'élimination du travail des enfants,
- l'absence de discrimination,
- le respect de la santé et de la sécurité,
- l'attribution d'un salaire et d'un temps de travail décents,
- le respect de la liberté d'expression, de la liberté syndicale et du droit de négociation collective.

Démarche de progrès

Mettre en place une démarche de progrès selon les attentes de la présente charte.

L'adhésion à la présente charte permet d'assurer pour notre établissement une conformité aux engagements RSO. Sa validité se poursuit tant qu'aucune autre charte n'est communiquée. Elle est systématiquement envoyée aux fournisseurs et doit être signée pour engager et/ou assurer la continuité de la relation.

Nous confirmons par la présente :

- Que nous avons reçu et pris pleinement connaissance de la Charte Achats Responsables de la MFR de Moissac,
- Que nous sommes engagés par la mise en œuvre de ces principes et que leur non-respect pourra être considéré comme un manquement à nos obligations, de nature à entraîner, selon la gravité de ce non-respect, la résiliation du contrat,
- Que nous informerons, par conséquent, tous nos fournisseurs directs, et les encouragerons à suivre ces principes.

Date :

Signature (nom et qualité du signataire) :

Cachet de l'entreprise :